



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE SFAX
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DE SFAX

Projet de Développement de l'Enseignement Supérieur et d'Appui à la Qualité

Centre de Documentation Numérique et de Formation

Pédagogique et Professionnelle.

(CDNFPP)

Cahier des charges

Equipements de surveillance et supervision
CENTRE DE DOCUMENTATION NUMERIQUE ET
DE FORMATION PEDAGOGIQUE
ET PROFESSIONNELLE

Consultation Individuelle No: 04/2011/PAQ

CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 1 : Cadre de référence

Dans le cadre de l'accord de prêt n° 7392-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour le financement du programme d'Appui à la Qualité, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax a bénéficié d'une allocation pour la création d'un Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle. Elle se propose d'utiliser une partie des fonds afin d'effectuer des paiements autorisés pour les « **Equipements de surveillance et supervision** » du centre

Article 2 : Objet de la consultation

La Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax a l'intention d'acquérir des équipements de surveillance et supervision au profit du Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle.

Article 3. Origine des fonds

Ce projet est financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) dans le cadre d'un prêt (n°7392-TN) en vue du Développement de l'Enseignement Supérieur et d'Appui à la Qualité (PAQ, pour la création Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle (CDNFPP)). (n°7392-TN)

Article 4. Modalité d'envoi des plis de soumission

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax durant l'horaire de travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre au plus tard le 10/11/2011. Avec la mention suivante :

Ne pas ouvrir, Consultation : « Equipements de surveillance et supervision »

Adresse : **Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax, BP 1168, Sfax 3000**

**« Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et
Professionnelle »**

L'offre doit comporter le cahier des charges signé et les 3 annexes remplis et signés

Article 5 : DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE :

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant cent vingt (120) jours à compter

du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Article 6 : CHOIX DES OFFRES :

Les offres seront évaluées financièrement pour la totalité de la consultation. La non-conformité technique d'un Item entraîne son rejet. Si l'offre la moins disant répond aux exigences des caractéristiques techniques minimales demandées (aspect matériel et service), elle sera retenue.

Article 7 : CONFORMITE DU MATERIEL :

La fourniture devra être conforme aux caractéristiques et spécifications techniques données au moment de la soumission et précisées sur les notices descriptives jointes à l'offre. La FLSH de SFAX se réserve le droit de faire appel à des experts ou techniciens de son choix pour examiner le matériel ou produits à réceptionner.

Dans le cas où le matériel ou produits se révéleraient non conformes à ceux exigés par La FLSH de SFAX et dont les caractéristiques techniques s'avéreraient non conformes à celles précisées dans les notices techniques jointes à l'offre, les frais d'expertise seront à la charge du fournisseur sans préjudice de remplacement du matériel ou produits refusés. Le matériel ou produits manquants, détériorés ou non conformes à l'offre feront l'objet d'un constat, en vertu duquel la FLSH de SFAX demandera son remplacement ou une indemnité compensatrice du préjudice subi.

Article 8 : MODE DE PAIEMENT :

Le paiement relatif aux différentes livraisons sera effectué, sur production de facture en quatre (4) exemplaires avec les bons de livraison.

Article 9: GARANTIE :

Le fournisseur garantit le matériel à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut de matière pendant un délai minimum d'un (1) an (ou plus d'un an, ces cas seront spécifiés dans les caractéristiques techniques) à compter de la date de réception provisoire du matériel ou produits installés. Cette garantie s'entend matériel, main d'œuvre et déplacement

Le fournisseur garantit que toutes les fournitures livrées en exécution de cette consultation sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.

Article 10- DELAI D'EXECUTION :

La consultation doit être exécutée pour la totalité de la commande. Le délai d'exécution prend effet à partir de la date fixée dans l'ordre de service par l'administration, ce délai est fixé à 30 jours. On entend par « délai d'exécution » la livraison, l'installation des

équipements, avec un planning détaillé d'exécution qui doit comprendre trois volets à savoir : l'expédition, la livraison sur site, l'installation et la mise en marche du matériel commandé.

Article 11 : RECEPTION

L'Administration entend acheter des équipements selon les règles de l'art, installés, et en état de fonctionnement. **La réception** sera prononcée par la commission prévue à cet effet, constituée par les représentants du fournisseur et de l'Administration, sur la base des conditions de l'offre présentée par le soumissionnaire en conformité avec le cahier des charges techniques retenu par l'Administration.

La réception ne pourra être prononcée que si le matériel, les travaux d'installation répondent aux spécifications prescrites dans le cahier des charges et si le fournisseur a remis à l'Administration les documents prévus au cahier des charges.

En cas de refus de l'installation présentée en réception provisoire, du fait du soumissionnaire retenu, celui-ci prendra en charge les frais afférents aux interventions nécessaires pour son acceptation (matériel, prestations, etc).

Article 12 : RECLAMATION

Toute réclamation, de quelque nature que ce soit, concernant l'exécution de cette consultation et l'installation du matériel doit être adressée à MONSIEUR LE DOYEN de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax Route de l'Aéroport Km 4.5 Sfax , BP 1168-3000 Sfax-Tunisie(FLSHS-SFAX : projet PAQ : Tel 74 670 557)

Article 12 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution de la consultation, le fournisseur retenu fait élection de domicile en sa demeure. En cas de changement d'adresse, le titulaire du marché doit obligatoirement et de suite en informer l'administration et ce à n'importe quel stade d'exécution du marché en question.

LU ET ACCEPTE
Le Soumissionnaire

Spécifications techniques minimales

Article 1 : INTRODUCTION

Ce document présente les caractéristiques et les fonctionnalités attendues pour l'installation d'un CENTRE DE DOCUMENTATION NUMERIQUE DE FORMATION PEDAGOGIQUE ET PROFESSIONNELLE et pour les « Equipements de surveillance et supervision »

L'installation des équipements est prévue 30 jours à partir de la date de la mise du bon de commande.

Article 12 : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- **Généralités**

Le soumissionnaire devra livrer le matériel en question jusqu'aux locaux du centre.

Le soumissionnaire peut joindre si nécessaire les documents techniques nécessaires pour les éléments de l'offre pour éclaircir mieux son offre l'administration.

- **Liste des équipements :**

NB : Tous les frais d'installation et câblage de ces lots seront à la charge du fournisseur

N°	ELEMENTS AVEC CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MINIMALES	U	QUANTITE
1	Central Alarme avec min 4 zones extensible A 32 avec une entre sabotage et une entrée clé mécanique. Partialisation du système en 3 secteurs. Capacité 4 claviers, Transmetteur Digital	U	1
2	Sirène Externe auto-alimentée et auto-protégée Type de montage : Extérieur Niveau sonore min : 101 db Clignotement : à filamant Protection : Auto-protection , Anti-ouverture et Anti-arrachement	U	1
3	Batterie 12V – 2.2 A	U	2
4	Clavier LED Nombre de zones à afficher : Min 4	U	1
5	Détecteur IR Portée Minimale 14 mètres Ouverture 180° Immunité contre les petits animaux	U	2
6	Socles pour détecteurs. Fixation Murale ou au plafond	U	2
7	<u>Caméra IP</u> Résolution : Min 1.3 Méga pixel Sensor : CMOS	U	2

	ZOOM : Min 4X Digital Détecteur de mouvement : Oui Logiciel de contrôle : Oui Carte mémoire : oui (carte mémoire est incluse) Format d'enregistrement : H.264 / MEGG4- MJPEG		
8	Mise en place et installation	U	1
9	Support de stockage des séquences de surveillance: Disque dur Externe 640 Go anti-choc	U	2
10	Logiciel de monitoring, diffusion et protection pour postes de travail et serveurs+ kit d'administration centralisé Garantie : 2 ans	U	24

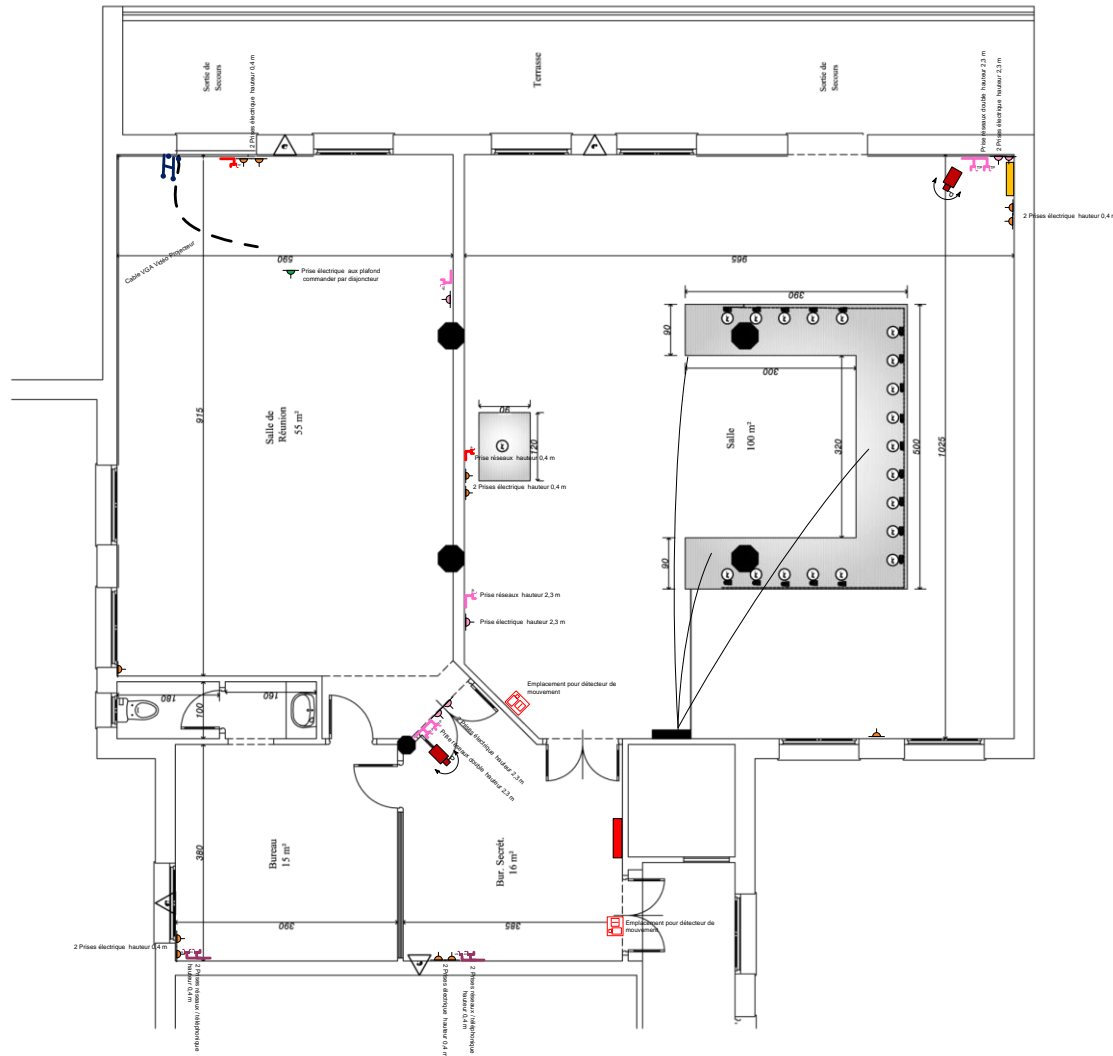
LU ET ACCEPTE
Le Soumissionnaire

Annexe1

**Schéma de l'emplacement des caméras de surveillance et les
détecteurs IR**

Annexe 1

Schéma de l'emplacement des caméras de surveillance et des ponts d'accès WIFI et prises réseaux



PLAN AMENAGE DU CENTRE PAQ (FLSHS)

- Armoire électrique
- Central alarme
- Armoire réseaux informatique
- Climatiseur
- Prise électrique hauteur 0,4 m
- Prise électrique hauteur 2,3 m pour pont d'accès WIFI
- Prise électrique aux plafond commander par disjoncteur
- Câble VGA + câble électrique pour vidéo projecteur accroché au toi
- Prise double (Téléphonique et Réseaux)
- Prise réseaux 0,4 m
- Prise double réseaux double hauteur 2,3 m pour pont accès WIFI et caméra
- Disjoncteur électrique hauteur 2 m pour alimentation électrique vidéo projecteur
- 3 câbles phase pour alimenter le meuble en courant électrique
- Emplacement détecteur alarme
- Caméra IP
- Pont d'accès WIFI

Annexe2
BORDEREAU DES PRIX

UNIVERSITE DE SFAX

*
FLSH DE SFAX
*

Projet de Développement de l'enseignement supérieur et d'Appui à la Qualité (PAQ)
Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle (CDNFPP)

BORDEREAU DES PRIX

Equipements de surveillance et supervision

N°	ELEMENTS	U	Quantité	P.U.HT	TVA	Montant TTC
1	Central Alarme avec min 4 zones extensible A 32 avec une entre sabotage et une entrée clé mécanique. Partialisation du système en 3 secteurs. Capacité 4 claviers, Transmetteur Digital	U	1			
2	Sirène Externe auto-alimentée et auto-protégée Type de montage : Extérieur Niveau sonore min : 101 db Clignotement : à filamant Protection : Auto-protection , Anti-ouverture et Anti-arrachement	U	1			
3	Batterie 12V – 2.2 A	U	2			
4	Clavier LED Nombre de zones à afficher : Min 4	U	1			
5	Détecteur IR Portée Minimal 14 mètres Ouverture 180° Immunité contre les petits animaux	U	2			
6	Socles pour détecteurs. Fixation Murale ou au plafond	U	2			
7	Caméra IP Résolution : Min 1.3 Méga pixel Sensor : CMOS ZOOM : Min 4X Digital Détecteur de mouvement : Oui Logiciel de contrôle : Oui Carte mémoire : oui (carte mémoire est incluse) Format d'enregistrement : H.264 / MEGG4- MJPEG	U	2			
8	Mise en place et installation	U	1			
9	Support de stockage des séquences de surveillance: Disque dur Externe 640 Go anti-choc	U	2			
10	Logiciel de monitoring, diffusion et protection pour postes de travailles et serveurs + kit d'administration centralisé Garantie : 2 ans	U	25			
Totale						

Montant Total en toute lettres

.....
.....

(Signature et cachet du soumissionnaire)

.....le

Annexe3
Lettre de soumission

UNIVERSITE DE SFAX

*

FLSH DE SFAX

*

Projet de Développement de l'enseignement supérieur et d'Appui à la Qualité (PAQ)
Centre de Documentation Numérique et de Formation Pédagogique et Professionnelle (CDNFPP)

LETTRE DE SOUMISSION

Câblage réseau informatique

Je soussigné:

Dénomination de la Société :

Siège Social (adresse) :

Téléphone : Fax:

Matricule Fiscal :

- (a) Certifie avoir examiné le cahier des charges, concernant la consultation n°4/2011 PAQ, et n'ai aucune réserve et ai recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges.
- (b) **Pour l'Acquisition du lot : « Equipements de surveillance et supervision»**

Au profit de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

(c) Je m'engage de fournir conformément au cahier de charges et spécification techniques les Fournitures et Services connexes

(Signature et cachet du soumissionnaire)

.....le